

Directives relatives à la COVID-19 pour les écoles : Collecte et utilisation du statut vaccinal relatif à la COVID-19 pour faciliter les renvois provisoires de cohorte

Politique de vaccination contre la COVID-19

Le Bureau de santé publique de Toronto encourage les écoles et les conseils scolaires à élaborer une politique de vaccination contre la COVID-19 pour le personnel et les élèves. Les écoles et les conseils scolaires devraient envisager d'inclure la divulgation volontaire du statut vaccinal de tous les membres du personnel et des élèves dans leur politique de vaccination contre la COVID-19 afin de s'assurer que les membres du personnel et les élèves qui sont entièrement vaccinés ne sont pas renvoyés de l'école en cas de renvoi provisoire d'une cohorte lorsqu'il y a exposition à la COVID-19 dans l'établissement scolaire.

Définition de « entièrement vacciné » avec un vaccin contre la COVID-19

En Ontario, on considère que vous êtes « entièrement vacciné » si vous avez reçu : (i) La série complète d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par Santé Canada, ou toute combinaison de tels vaccins (par exemple, Pfizer, Moderna, AstraZeneca), (ii) Une ou deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 non autorisé par Santé Canada, suivies d'une dose d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 autorisé par Santé Canada, ou (iii) Trois doses d'un vaccin contre la COVID-19 non autorisé par Santé Canada. Dans tous les cas, vous devez avoir reçu votre dernière dose du vaccin contre la COVID-19 depuis au moins 14 jours.

Pourquoi recueillir des informations sur la vaccination contre la COVID-19?

Les membres du personnel/les élèves qui ne présentent pas de symptômes et qui sont entièrement vaccinés avec un vaccin contre la COVID-19 ne peuvent pas être obligés de s'auto-isoler en tant que contact étroit d'un cas de COVID-19. Il est recommandé aux directeurs d'école de suivre le [guide de décision COVID-19 du Bureau de santé publique de Toronto à l'intention des directeurs d'école pour renvoyer les cohortes à l'auto-isolement](#), qui explique quand renvoyer les cohortes touchées tout en permettant à celles qui sont entièrement vaccinées de continuer à fréquenter l'école tant qu'elles ne présentent pas de symptômes. Tous les jours, le [personnel](#) et les [élèves](#) devront toujours se soumettre à l'outil de dépistage de la COVID-19, confirmant qu'ils ne présentent pas de symptômes.

Collecte et vérification du statut vaccinal relatif à la COVID-19

Les écoles devraient envisager de demander le statut vaccinal au moyen d'un [récépissé de vaccination](#). Lorsqu'un récépissé de vaccination n'est pas disponible, par exemple si la vaccination a eu lieu à l'extérieur de l'Ontario, les écoles devraient envisager d'utiliser un formulaire qui comprend le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élève, demande s'il a reçu une série complète de vaccins, de quel vaccin il s'agit et la ou les dates de vaccination selon qu'il s'agit d'une série de vaccins à deux doses ou à une dose. Voir l'annexe A ci-dessous pour un gabarit type.

Le statut vaccinal relatif à la COVID-19 est une information de santé personnelle et les écoles doivent demander leur propre avis juridique sur la collecte, le stockage et l'utilisation de cette information de santé personnelle conformément à la législation en vigueur. Cela comprend tous les formulaires utilisés pour recueillir les informations personnelles sur la santé.

Obtenir un récépissé de vaccination

Les membres du personnel/les élèves peuvent télécharger les récépissés du vaccin contre la COVID-19 pour les vaccinations en Ontario sur le [site Web du gouvernement de l'Ontario](#).

Si les vaccins ont été reçus à l'extérieur de l'Ontario, les membres du personnel/les élèves qui vivent à Toronto peuvent documenter leur(s) vaccin(s) par le biais du [portail en ligne de la Santé publique de Toronto](#).

Signaler les cas et les éclosions de COVID-19 au Bureau de santé publique de Toronto.

Les écoles sont toujours tenues de signaler immédiatement tout cas de COVID-19 confirmé en laboratoire parmi le personnel ou les élèves au Bureau de santé publique de Toronto par le biais de [l'enquête de signalement de COVID-19](#).

Enquête du Bureau de santé publique de Toronto sur les cas et les éclosions

Le Bureau de santé publique de Toronto continuera d'enquêter sur tous les cas positifs de COVID-19 liés à une école, d'informer les contacts étroits des exigences d'auto-isolément, le cas échéant, par le biais d'une lettre, et d'informer le directeur d'école des prochaines étapes. En plus de l'information sur le statut vaccinal utilisée par les directeurs d'école pour les renvois provisoires de cohortes, le Bureau de santé publique de Toronto peut demander aux écoles de lui fournir cette information aux fins de la gestion opportune des cas, des contacts et des éclosions en vertu de la Loi sur la protection et la promotion de la santé.

Le 1er octobre 2021

Pour plus de renseignements

- Contactez [l'infirmière de liaison en santé publique](#) de votre école.
- Visitez le site Web du Bureau de santé publique de Toronto pour plus d'informations à l'intention des écoles : toronto.ca/COVID19SchoolInfo

Annexe A : Collecte du statut vaccinal relatif à la COVID-19 pour les élèves âgés de 12 ans et plus

(Remarque importante : Le statut vaccinal relatif à la COVID-19 est une information de santé personnelle et les écoles doivent demander leur propre avis juridique sur la collecte, le stockage et l'utilisation de cette information de santé personnelle conformément à la législation en vigueur. Cela implique de demander leur propre avis juridique sur tout formulaire, y compris un formulaire utilisant cet exemple de gabarit, utilisé pour recueillir les renseignements personnels sur la santé).

[Insérer l'avis de collecte de l'école informant l'élève/le parent/le responsable de l'usage qui sera fait du formulaire, notamment pour aider à déterminer si les élèves sont entièrement vaccinés et peuvent poursuivre leur apprentissage en personne au lieu de s'auto-isoler s'il y a un cas de COVID-19 dans l'école].

1. Renseignements concernant l'élève

Nom de famille				Prénom		
Date de naissance	Année	Mois	Jour	<input type="radio"/> Masculin	<input type="radio"/> Féminin	<input type="radio"/> Auto-identité
Adresse					Numéro de téléphone	
École					Classe principale	

2. Informations sur les vaccins contre la COVID-19

Veillez indiquer ci-dessous le type de vaccin contre la COVID-19 et la date d'administration. **Vous pouvez également joindre une copie de votre récépissé de vaccination à ce formulaire.**

- Téléchargez votre preuve de vaccination sur le [site Web du gouvernement de l'Ontario](#) si vous avez été vacciné en Ontario.
- Si vous avez une carte de santé rouge et blanche, appelez la ligne provinciale de réservation des vaccins au [1-833-943-3900](tel:1-833-943-3900) pour que le récépissé vous soit envoyé par courriel.
- Si vous avez été vacciné à l'extérieur de l'Ontario, remplissez cette [enquête](#) pour que vos vaccins soient enregistrés dans le registre de l'Ontario. Vous pouvez toujours joindre une copie ou compléter les informations ci-dessous.

Le 1er octobre 2021

L'élève a-t-il reçu un vaccin contre la COVID-19? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Première dose : <input type="radio"/> Pfizer <input type="radio"/> Moderna <input type="radio"/> Autre _____
Date de la vaccination : (Jour/mois/année) :
Deuxième dose : <input type="radio"/> Pfizer <input type="radio"/> Moderna <input type="radio"/> Autre _____
Date de la vaccination : (Jour/mois/année) :
Troisième dose (le cas échéant) <input type="radio"/> Autre _____
Date de la vaccination : (Jour/mois/année) :

Je certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et exactes.

Signé par l'élève/le parent/le responsable

Date (jour/mois/année)

Retournez le formulaire rempli au directeur de l'école avant le [instructions].